PICTET
Asset Management

Fiche technique mensuelle destinée au marketing

Données au 28.03.2024

Pictet - Short-Term Money Market CHF - P

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectif
Préserver la valeur de votre investissement tout en générant un rendement conforme aux taux du marché monétaire.
Indice de référence
FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF), un indice qui ne prend pas en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisé pour la mesure du rendement.
Actifs en portefeuille
Le Compartiment investit principalement dans des instruments du marché monétaire à court terme émis par des émetteurs possédant une notation élevée et qui sont libellés en CHF ou couverts systématiquement par rapport à cette devise (de sorte que les investissements n'ont qu'une exposition limitée ou nulle au risque de change).
Processus d'investissement
Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse de marché et d'analyse des émetteurs afin d'identifier les titres offrant les meilleures performances à la lumière des tendances des taux d'intérêt.

L'approche de gestion du Compartiment utilise des contrôles stricts du risque. Le gestionnaire d'investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et adopte une approche orientée qui vise à augmenter la pondération des titres présentant de faibles risques en matière de durabilité et/ou à réduire la pondération des titres qui présentent des risques élevés en matière de durabilité, dans le respect des pratiques de bonne gouvernance. Les activités ayant des incidences négatives sur la société ou l'environnement sont également évitées. Un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à notre Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 8 du SFDR. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celles de l'indice de référence peut varier.

Performances des 12 derniers mois (Net of fees**)

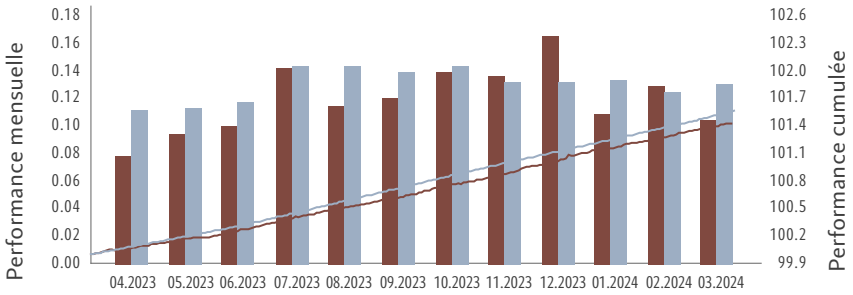

- Pictet - Short-Term Money Market CHF - P (MENSUELLE)
- Pictet - Short-Term Money Market CHF - P (CUMULÉE)
- FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF) (MENSUELLE)
- FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF) (CUMULÉE)

En bref

Taille du fonds	CHF 1 493 Mio
Rendement courant (net de frais)	1.28%
WAM (jours)	28
WAL (jours)	69

Classification SFDR[1]

Article 6	Article 8	Article 9

Catégorie de risque SRI[2]

1	2	3	4	5	6	7

Risque plus faible — Risque plus élevé

Informations générales

Ouvert aux Investisseurs Particuliers	Oui
Forme juridique	Compartiment d'une SICAV
Statut réglementaire	OPCVM
Catégorie du marché monétaire	Fonds du monétaire à court terme
Type de VNI	VNIV
Notation du fonds	Non noté
Domicile	Luxembourg
Date de création	04.11.1997
Date de lancement	04.11.1997
Devise de la classe d'actions	CHF
Devise du compartiment	CHF
Dividende	Capitalisé
Fréquence du dividende	Sans objet
ISIN	LU0128498267
Bloomberg	PIPCHAI LX
Indice de référence	FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF)
Heure limite de transaction	T CET 13:00
Règlement (sous./rachat)	T+1
Calcul de la VNI	Quotidien
Horizon d'investissement min. (jours)	1-5

1. Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Veuillez vous référer au glossaire.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES
Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur avant d'investir

Indice actuel: FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF) valable à partir du 01.01.2012
Du 01.01.2002 au 01.01.2012: FTSE CHF 3-Month Eurodeposit (CHF)

Source: Pictet Asset Management
*
La Politique d'investissement responsable est disponible à l'adresse
https://documents.am.pictet/library/en/other?documentTypes=RI_POLICY&businessLine=PAM
**Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.
***Entre le 04.11.1997 et le 31.12.2011, le compartiment possédait des caractéristiques d'investissement différentes.

2. La source de l'ISR est le dernier DIC publié pour la catégorie d'actions. Pour plus d'informations veuillez vous référer à la section Considérations sur les risques.

Équipe de gestion

Micki Junge, Sylvian Mauron
Pictet Asset Management SA

AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCE

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer avec la situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES
Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur avant d'investir

Commissions applicables

Frais courants[1]	0.17%
Frais d'entrée et de sortie[2]	-

Source: Pictet Asset Management

1. Veuillez vous référer au glossaire financier pour la définition et la Méthode de calcul des Commissions de performance, le cas échéant. Tous les frais ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Veuillez vous référer au prospectus et PRIIPS KID.

2. Nous ne facturons pas de coût d'entrée ou de sortie, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer jusqu'à 5% maximum de coût d'entrée, jusqu'à 1% de coût de sortie et jusqu'à 2% de coût de conversion.

Caractéristiques du portefeuille

À FIN MARS 2024	
Volatilité annualisée (%) (SUR 3 ANNÉES)	0.29
Nombre de positions	120

Source: Pictet Asset Management

PERFORMANCES

Cumulée (%)

	Depuis début d'année	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	0.34	0.10	0.34	0.78	1.43	1.46	0.62	-0.89	10.74
Indice de référence	0.39	0.13	0.39	0.79	1.56	1.54	0.69	-0.98	-

Année civile (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	1.29	-0.38	-0.81	-0.68	-0.81	-0.85	-0.84	-0.82	-0.84	-0.03
Indice de référence	1.38	-0.45	-0.82	-0.78	-0.90	-0.93	-0.96	-1.04	-1.04	-0.15

Annualisée (%)

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	1.43	0.21	-0.18	0.39
Indice de référence	1.56	0.23	-0.20	-

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter la section "Considérations relatives aux risques" et au prospectus pour plus d'informations.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

RÉPARTITIONS DU PORTEFEUILLE

10 principales obligations (% des actifs)

Japan T-Bill Zero% 22.04.2024 Sr	2.00
Cd Bank Of Amer Lon Zero % 14.05.2024	1.95
Cp Unedic Zero % 17.04.2024	1.69
Cd Smbc Brussels Zero % 22.04.2024	1.67
Cd Abn Amro Bank Nv Zero % 05.06.2024	1.62
Japan T-Bill Zero% 07.05.2024 Sr	1.60
Japan T-Bill Zero% 13.05.2024 Sr	1.60
Cp Telstra Group Zero % 10.04.2024	1.57
Mas Bill Zero% 05.04.2024 Uns	1.34
Cp Svenska Hndl Zero % 12.04.2024	1.30

Répartition par notations (% des actifs)

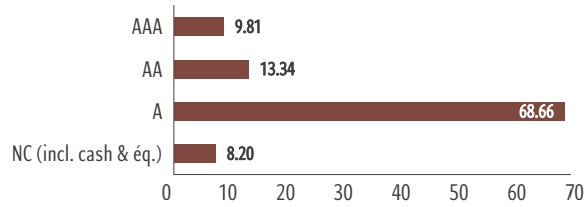

Répartition géographique (% des actifs)

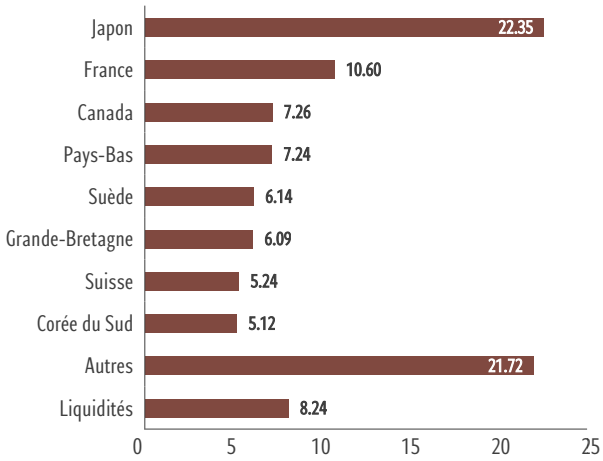

Répartition des maturités (% des actifs)

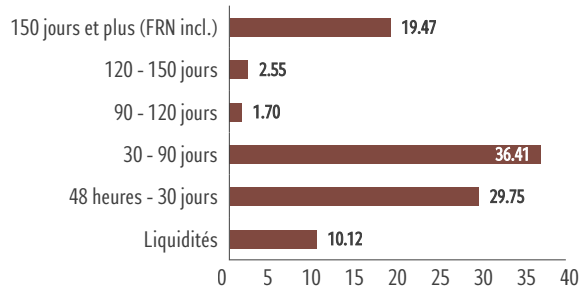

Secteur économique (% de l'actif)

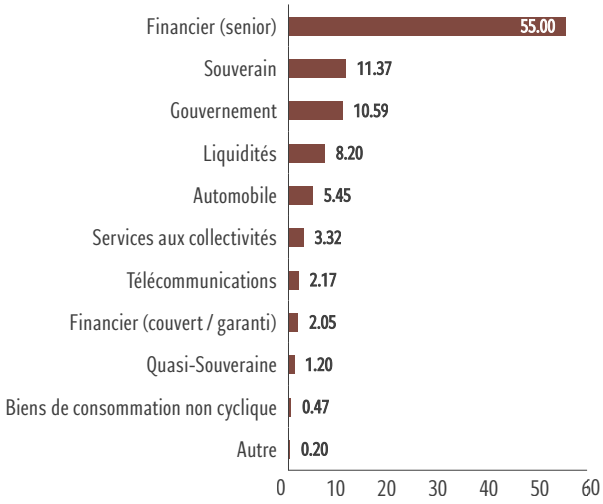

Répartition des instruments (% de l'actif)

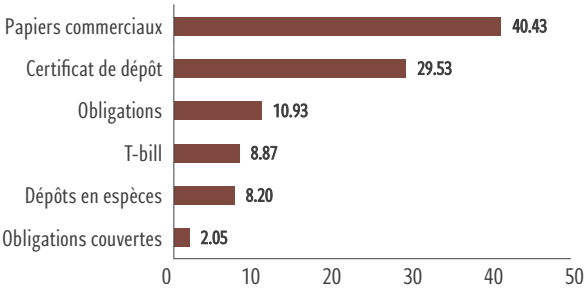

Source: Pictet Asset Management

GLOSSAIRE FINANCIER

Heure limite de transaction
Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de fonds pour une heure limite plus avancée.

Frais de conversion
Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

Écart-type et volatilité annualisée
La volatilité annualisée est un indicateur de risque indiquant l'ampleur des fluctuations de prix d'un titre ou des parts d'un fonds par rapport à son prix moyen et sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

Date de création
La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances. Elle correspond à la date de lancement.

Date de lancement
La date de lancement est la date à laquelle le compartiment a été activé sous sa forme juridique actuelle.

Notation
La notation est un score attribué par les agences de notation et qui reflète l'avis de ces agences quant à la solvabilité d'un émetteur.

Valeur Nette d'Inventaire Variable (VNIV)
Les fonds à valeur nette d'inventaire variable (VNIV) sont des OPCVM monétaires dans lesquels les investisseurs achètent ou rachètent des parts du fonds à une valeur nette d'inventaire variable. Les fonds VNAV peuvent être classés dans la catégorie des OPCVM à court terme ou des OPCVM standard.

Frais courants
Le pourcentage des frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Il comprend les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation. Il ne comprend pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment lors de rachat ou de la vente de part/actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds créés il y a moins de 12 mois, les frais futurs sont estimés.

SRI
L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG).

Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)

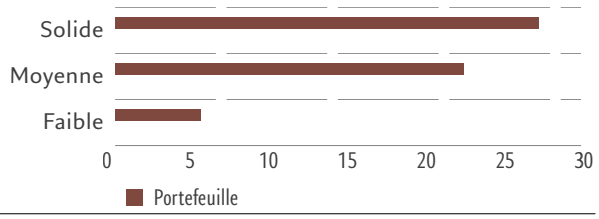

Sans objet: portefeuille 23%
Non couvert: portefeuille 22%

«Sans objet» correspond aux émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. «Non couvert» correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels il n'y a pas de données disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.
Source: Pictet Asset Management, ISS, mars 2024
Veuillez vous référer aux informations complémentaires dans le Glossaire ESG.

Événements controversés (en poids, en %)

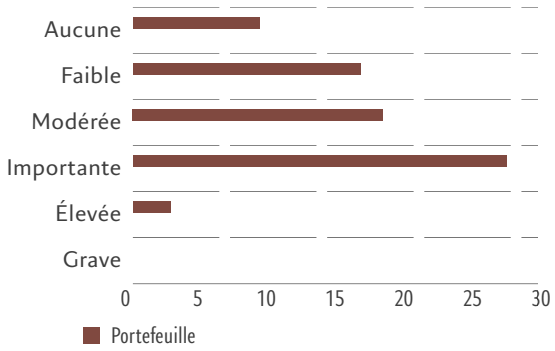

Sans objet: portefeuille 23%
Non couvert: portefeuille 1%

«Sans objet» correspond aux émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. «Non couvert» correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels il n'y a pas de données disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.
Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, mars 2024
Veuillez vous référer aux informations complémentaires dans le Glossaire ESG.

Activités controversées (moyenne pondérée des revenus de la société)

	PORTEFEUILLE
Combustibles fossiles et énergie nucléaire	0.20
Armes	0.02
Autre activités controversées	0.00

Sans objet: portefeuille 23%
Non couvert: portefeuille 3%

«Sans objet» correspond aux émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. «Non couvert» correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels il n'y a pas de données disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.
Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, mars 2024

Une partie de la présente publication peut contenir des informations appartenant à Sustainalytics, qui ne peuvent pas être reproduites, utilisées, divulguées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit de Sustainalytics. Aucun élément de la présente publication ne peut être interprété comme une déclaration ou garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des univers et/ou portefeuilles investissables. Les informations sont fournies « telles quelles » et, par conséquent, Sustainalytics décline toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions. Sustainalytics ne sera pas tenue responsable de dommages découlant de l'utilisation de la présente publication ou des informations qu'elle contient de quelque manière que ce soit.
Veuillez consulter les informations complémentaires dans le glossaire ESG.

Ce compartiment

	OUI	NON
Conforme ou équivalent à l'article SFDR8 du SFDR[1]	✓	
Intègre des facteurs ESG et des risques en matière de durabilité sur la base de recherches propriétaires et de recherches de tiers afin d'évaluer les risques et opportunités d'investissement	✓	
A un objectif d'investissement durable		✓
Promeut des caractéristiques environnementales et sociales	✓	
Évalue les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés	✓	
Promeut l'engagement	✓	
Exerce des droits de vote		✓
Prend en compte et, dans la mesure du possible, atténue les effets négatifs de ses investissements sur la société et l'environnement	✓	
Exclut les armes controversées et l'extraction du charbon thermique[2/3]	✓	
Exclut la production d'électricité thermique au charbon, l'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles, les armements conventionnels et les armes légères, la production de tabac, la production de divertissements pour adultes et les opérations de jeu d'argent et de hasard[3]	✓	
Exclut la production de pétrole et de gaz conventionnels, la production d'électricité nucléaire, les produits et services fournis dans le cadre de contrats avec les forces armées liés aux armes, le développement/la culture d'organismes génétiquement modifiés, les pesticides[3]	✓	
Exclut les sociétés qui contreviennent gravement aux normes internationales, et notamment au Pacte mondial des Nations Unies sur les droits humains, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption	✓	
Dispose de lignes directrices dans les domaines des méthodologies ESG, ainsi que de l'origine et du traitement des données, et surveille le respect des éléments impératifs du fonds	✓	
Dotée d'un indice ESG spécifique		✓

La décision d'investir dans ce fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu comme décrit au présent prospectus ou dans les informations qui seront communiquées aux investisseurs.

(1) Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). (2) Pour les stratégies passives, des exclusions sont appliquées dans la mesure où la structure, les déviations de pondération, la volatilité et la performance du portefeuille ne sont pas sensiblement affectés. (3) Pour plus d'informations sur le seuil de revenu appliqué aux exclusions, veuillez vous référer à la politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management. Pictet Asset Management conserve la pleine discrétion sur la mise en œuvre des critères d'exclusion et se réserve le droit de déroger aux informations émanant de tiers au cas par cas.

GLOSSAIRE ESG

Événements controversés

Les événements controversés comprennent les incidents de pollution, les accidents d'employés, les violations des droits humains, les questions liées aux produits et les manquements à la déontologie. Les événements sont notés en fonction de leur gravité et de leur caractère récurrent, du secteur et de la réaction de la société et sont évalués de nul à grave. Nul : Aucune implication dans aucune controverse pertinente; Faible : La controverse a une faible incidence environnementale et sociale, présentant des risques négligeables pour la société; Modéré : La controverse a une incidence environnementale et sociale modérée, présentant des risques minimes pour la société; Significatif : La controverse a une incidence environnementale et sociale significative, présentant des risques modérés pour la société; Élevé : La controverse a une incidence environnementale et sociale élevée, présentant des risques significatifs pour la société. Grave : La controverse a une grave incidence environnementale et sociale, présentant des risques majeurs pour la société. Les événements controversés sont basés sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Activités controversées (revenus pondérés de la société)

Les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire comprennent l'extraction du charbon thermique et la production d'électricité, la production et l'extraction de pétrole et de gaz, l'extraction de pétrole bitumineux, l'exploitation pétrolière et gazière offshore en Arctique et la production d'électricité nucléaire.
Les armes comprennent les contrats militaires (armes et services liés aux armes), les armes de petit calibre pour les clients civils (armes d'assaut/autres), les armes de petit calibre pour les clients militaires/maintien de l'ordre, et les composants clés des armes de petit calibre.
D'autres activités controversées comprennent la production de tabac, la production de divertissement pour adultes, l'exploitation de jeux d'argent, le développement ou la culture d'OGM, la production ou la vente au détail de pesticides. L'exposition est basée sur des données de tiers et peut ne pas refléter notre point de vue interne.

Gouvernance d'entreprise

L'analyse de la gouvernance d'entreprise repose sur quatre piliers : la structure du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires et les pratiques d'audit. Les critères d'évaluation reflètent les meilleures pratiques régionales. Les scores déciles indiquent le rang relatif par pays ou région et sont regroupés en trois catégories : Solide (scores décile 1 à 3), Moyen (scores décile 4 à 7) et Faible (scores décile 8 à 10). Les catégories sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Classification SFDR

Article 9 : investissements qui ciblent des activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou social, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Article 8 : investissements qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales et peuvent en partie viser des investissements durables, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Article 6 : investissements qui intègrent les facteurs ESG dans leur processus décisionnel afin d'améliorer leur profil risque-rendement. Les portefeuilles peuvent investir dans des titres

présentant des risques élevés en matière de durabilité.

Société de Gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.
www.assetmanagement.pictet

Informations importantes

Aux fins du présent document à caractère commercial, «le Fonds» désigne le compartiment ou le fonds auquel il est fait référence en haut de la page 1, et «l'action» désigne soit «la part» soit «l'action» selon la forme juridique du fonds. Le fonds promu porte sur l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel que l'immeuble ou les actions d'une entreprise, ceux-ci n'étant que les actifs sous-jacents détenus par le fonds. Ce document à caractère commercial est édité par la Société de Gestion du Fonds, Pictet Asset Management (Europe) S.A., une société agréée et réglementée par Autorité luxembourgeoise de réglementation, «Commission de Surveillance du Secteur Financiers». Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par des personnes physiques ou des entités citoyennes ou résidentes d'un lieu, d'un Etat, d'un pays ou d'une juridiction (ou y domiciliées) dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations et données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire (à) des titres ou d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. L'investisseur est invité à lire la version la plus récente du prospectus du fonds, les Informations précontractuelles le cas échéant, le Document d'informations clés, et les rapports annuel et semestriel avant d'investir. Ces documents sont disponibles sans frais en anglais sur www.assetmanagement.pictet ou en version papier auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, ou dans les locaux de l'agent local du Fonds, du distributeur ou de l'agent centralisateur, le cas échéant. Le DIC est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus et les rapports annuel et semestriel soient disponibles dans d'autres langues; veuillez consulter le site web pour connaître les autres langues disponibles. Seule la dernière version en date de ces documents doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions d'investissement. La synthèse des droits des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici et sur www.assetmanagement.pictet au chapitre «Ressources», en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentant est Pictet Asset Management S.A. et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les titres auxquels il est fait référence dans le présent document conviennent à un investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement lui convient compte tenu de ses connaissances et de son expérience dans le domaine de la finance, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou d'obtenir le conseil spécifique d'un professionnel du secteur. Les dix principales positions ne représentent pas le portefeuille dans son ensemble. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir et vous ne devez pas partir du principe que l'investissement dans les titres énumérés a été, ou sera rentable. Les références à un classement, une notation ou une récompense ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour les classes d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise de libellé de la classe d'actions. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des actions ne sont pas émises ou rachetées («VNI non traitables») dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la classe d'actions (dans la devise de la classe d'actions), avec dividendes réinvestis (pour les classes d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors commissions de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'a pas été prise en compte. À titre d'exemple de calcul de la commission de souscription, si un investisseur investit EUR 1 000 dans un fonds assorti d'une commission de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier des frais de souscription à hauteur EUR 47,62. Par conséquent, la valeur des actions souscrites sera en réalité de EUR 952,38 EUR. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par la banque dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les commissions ou charges d'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'aucun investissement.

La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus, ou dans les informations à communiquer aux investisseurs.

Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la Politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management.

Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne sont pas affectés de manière significative.

Le fonds du marché monétaire (« FMM ») n'est pas un véhicule d'investissement garanti. L'investissement dans un FMM diffère d'un investissement en dépôts, notamment par le fait que le montant principal investi dans un FMM est susceptible de fluctuer. Le Fonds ne fait pas appel à un soutien extérieur pour garantir la liquidité du FMM ou pour stabiliser la VNI par part ou action, et le risque de perte du principal est supporté par l'investisseur. Le Fonds peut décider de solliciter ou de financer une notation de crédit externe, auquel cas le Prospectus et tous les documents promotionnels pertinents éventuels seront mis à jour à la première occasion. **Le FMM applique la dérogation permettant d'investir plus de 5% de ses actifs dans des instruments du marché monétaire émis par le même organisme. Il est autorisé à investir jusqu'à 100% de ses actifs, dans le respect du principe de répartition des risques, dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis séparément ou de manière solidaire par l'UE, les administrations nationales, régionales et locales des États membres de l'UE ou leurs banques centrales, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le Mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers, le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux ou toute autre institution financière internationale ou autre organisation internationale concernée à laquelle appartiennent un ou plusieurs États membres de l'Union Européenne.**
Source: FTSE Fixed Income LLC («FTSE FI») © FTSE FI2024. «FTSE®» est une marque commerciale des sociétés du London Stock Exchange Group est est utilisé par FTSE FI sous licence. Tous les droits sur les indices FTSE FI appartiennent à FTSE FI et/ou à ses donneurs de licences tiers. FTSE FI et se donneurs de licences rejettent toute responsabilité pour les erreurs ou omissions éventuelles des indices FTSE FI ou des données sous-jacentes, et aucune partie ne peut se fier aux indices FTSE FI ou aux données sous-jacentes contenues dans la présente communication. Aucune distribution des données FTSE FI n'est autorisée sans le consentement écrit explicite de FTSE FI. FTSE FI ne promeut, parraine ni n'avalise le contenu de la présente communication.
Pour Singapour : l'investissement faisant l'objet du présent document n'est pas autorisé ni reconnu par la Monetary Authority of Singapore et n'est pas autorisé à la vente aux particuliers. Le présent document n'est pas un prospectus au sens du Securities and Futures Act. En conséquence, la responsabilité réglementaire au titre de cette loi relative au contenu des prospectus n'est pas d'application. Il vous est recommandé d'évaluer avec soin l'adéquation de l'investissement pour ce qui vous concerne. Il est possible que la vente d'actions des fonds Pictet soit restreinte dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent pas être proposées ni vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ni à des Personnes des Etats-Unis, tel que décrit plus en détail dans le Prospectus du Fonds. Des informations plus détaillées sont disponibles auprès du distributeur du Fonds.

Bureau au Royaume-Uni: Pictet Asset Management Ltd, Moor House, Level 11 120 London Wall London EC2Y 5ET Royame-Uni. Agréé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Enregistré en Angleterre sous le numéro Nº 181966.

Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

©2024 Pictet

PICTET
Asset Management

Commentaires mensuels du gérant
destiné au marketing

Données au
31.03.2024

Pictet - Short-Term Money Market CHF - P

Considérations relatives aux risques

Tout investissement comporte des risques. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. Il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

EVOLUTION DU MARCHÉ

L'indicateur composite avancé KOF a accusé une légère baisse en mars, en deçà des attentes, les chiffres du mois précédent ayant été révisés à la hausse. Néanmoins, le premier est resté au-dessus de sa moyenne à long terme, à 101,5, ce qui est synonyme d'une expansion économique modérée. Les indices des prix à la production et à l'importation en février ont rebondi (+0,4%) pour la première fois en quatre mois.
Le Conseil de la BNS a surpris les marchés en décidant de réduire son taux principal de 25 pb, à 1,5% à l'encontre de l'opinion des économistes et du marché qui tablaient sur le statu quo lors de la réunion des gouverneurs de mars. La décision a été justifiée par une importante désinflation et des révisions à la baisse de la totalité de la trajectoire projetée de l'inflation étayées par la précédente appréciation du franc suisse. Comme outil complémentaire, la BNS veut également être active sur le marché des changes si nécessaire. Pour ce qui est des projections économiques, le Conseil a fortement révisé à la baisse ses prévisions à court terme d'inflation (de 1,8% au T1 en glissement annuel, à 1,2%, de 2,0% au T2 en glissement annuel à 1,4%, de 1,5% au T3 à 1,5% et de 1,9% au T4 à 1,4%). Ainsi, les projections d'inflation en 2024 ont été revues à la baisse, de 1,9% attendu à 1,4% en moyenne en glissement annuel.

ANALYSE DES PERFORMANCES

La performance du fonds a été inférieure à celle de son indice de référence pendant le trimestre. Nous avons conservé une approche défensive en investissant dans des actifs de qualité et des bons à échéance courte. Nous avons acheté des titres libellés en CHF, EUR, JPY, USD, GBP et CAD. La base était très intéressante pour les investisseurs en francs suisses au cours du trimestre. Par ailleurs, nous avons couvert nos positions avec des OIS (Overnight Indexed Swaps) basés sur le Saron.

EVOLUTION PORTEFEUILLE - SUR ET SOUS-PONDÉRATIONS

Au cours du trimestre, nous avons décidé d'abaisser la duration de 42 jours à 28 jours. La taille du fonds s'est maintenue à CHF 1,5 milliard. Tout au long du trimestre, la base a été de nouveau intéressante pour les investisseurs. En janvier, nous avons décidé d'investir dans des échéances plus longues assorties de rendements intéressants, que nous avons couvertes avec les taux Saron.
Nous avons conservé une part élevée de liquidités et de bons du Trésor (Japon et Canada) ainsi que de bons de l'Autorité monétaire de Singapour pour renforcer le profil de liquidité du portefeuille. En février, nous avons relevé notre exposition aux billets de trésorerie en abaissant la part des bons du Trésor canadien. Toutefois, en mars, les bases du CAD et du SGD sont devenues très intéressantes, ce qui nous a encouragés à relever notre exposition aux bons en CAD et en SGD à environ 5%.
En termes de notation de crédit, nous avons relevé notre exposition aux titres notés AAA et AA au détriment de nos positions en titres notés A. Il est important de remarquer que toutes nos expositions sont couvertes en francs suisses.
Dans l'ensemble, nous avons maintenu un niveau de liquidités satisfaisant et nous sommes restés fidèles à notre approche prudente.

PERSPECTIVES DU MARCHÉ

Pour l'avenir, les projections d'inflation en 2025 ont été largement revues à la baisse, de 1,6% à 1,2% en moyenne en glissement annuel. En 2026, le Conseil table sur un recul de l'inflation à 1,1% au T3 (contre 1,6%) ainsi qu'au T4. Pour ce qui est des perspectives économiques, étant donné l'activité réduite dans le secteur manufacturier et la projection de croissance à environ 1% en 2024, la BNS attend à court terme une croissance modérée du PIB réel.

Pour l'avenir, la BNS ne donne pas d'orientations sur ses décisions de politique monétaire à venir, mais elle insiste sur le fait que ses décisions en la matière dépendront exclusivement des chiffres: «La BNS continuera d'observer attentivement l'évolution du renchérissement et adaptera à nouveau si nécessaire sa politique monétaire afin de maintenir à moyen terme l'inflation dans la plage de stabilité des prix.» La décision de réduire les taux en juin sera serrée et dépendra exclusivement du processus en cours de désinflation. Nous pensons que la BNS arrêtera de réduire ces taux à 1%.

STRATÉGIE DU PORTEFEUILLE

Après la réduction surprise, le marché anticipe désormais deux autres réductions avant la fin de l'année. Nous investissons à l'heure actuelle dans des bons de 1 à 3 mois et nous ne les couvrons pas, car nous pensons que la courbe est justement valorisée. En termes de base, nous profitons encore de rendements attrayants en CAD, JPY, and SGD.

Informations générales

Forme juridique	Sub-fund of a SICAV
Statut réglementaire	UCITS
Domicile	Luxembourg
Date de création	04.11.1997
Date de lancement	04.11.1997
Devise de la catégorie d'actions	CHF
Devise du compartiment	CHF
ISIN	LU0128498267
Indice de référence	FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF)
Horizon d investissement min. (jours)	1-5
Catégorie du marché monétaire	Fonds du monétaire à court terme
Type de VNI	VNIV
Notation du fonds	Non noté

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF

Préserver la valeur de votre investissement tout en générant un rendement conforme aux taux du marché monétaire.

INDICE DE RÉFÉRENCE

FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF), un indice qui ne prend pas en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisé pour la mesure du rendement.

ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans des instruments du marché monétaire à court terme émis par des émetteurs possédant une notation élevée et qui sont libellés en CHF ou couverts systématiquement par rapport à cette devise (de sorte que les investissements n'ont qu'une exposition limitée ou nulle au risque de change).

PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture).

DEVISE DU COMPARTIMENT

CHF

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse de marché et d'analyse des émetteurs afin d'identifier les titres offrant les meilleures performances à la lumière des tendances des taux d'intérêt. L'approche de gestion du Compartiment utilise des contrôles stricts du risque. Le gestionnaire d'investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et adopte une approche orientée qui vise à augmenter la pondération des titres présentant de faibles risques en matière de durabilité et/ou à réduire la pondération des titres qui présentent des risques élevés en matière de durabilité, dans le respect des pratiques de bonne gouvernance. Les activités ayant des incidences négatives sur la société ou l'environnement sont également évitées. Un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à notre Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 8 du SFDR. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celles de l'indice de référence peut varier.

Frais et taxes

Frais courants (FC)	0.17%
Commission de performance (exclue des FC)	0% de la surperformance par rapport à l'Indice depuis la date du dernier paiement de la commission de performance
Frais d'entrée et de sortie[1]	-

1. Bien que nous ne facturions aucuns frais d'entrée ou de sortie, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer jusqu'à un maximum de 5% pour les frais d'entrée, jusqu'à 1% comme frais de sortie et jusqu'à 2% pour les frais de conversion.

Equipe de gestion

Pictet Asset Management

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Pictet Asset Management

Pour de plus amples informations, veuillez visiter notre site internet assetmanagement.pictet

Information importante destinée à l'ensemble des investisseurs, à l'exception de ceux domiciliés ou résidant au Royaume-Uni

Aux fins du présent document promotionnel, «le Fonds» désigne le compartiment du fonds visé en haut de la page 1 et «l'action» désigne soit «la part», soit «l'action» selon la forme juridique du fonds. Le présent document promotionnel est édité par la Société de gestion du Fonds, Pictet Asset Management (Europe) S.A., une société agréée et réglementée par Autorité luxembourgeoise de réglementation, «Commission de Surveillance du Secteur Financiers». Il n'est pas destiné à être distribué à ou utilisé par des personnes physiques ou des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou auraient leur domicile dans un lieu, Etat, pays ou juridiction dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations ou données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. Il convient de lire la dernière version du prospectus du fonds, le Document d'information clé pour l'investisseur et les rapports annuels et semestriels avant d'investir. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, ou dans les locaux de l'agent local, du distributeur ou de l'agent centralisateur éventuels du Fonds. Le KID est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus et les rapports annuels et semestriels soient disponibles dans d'autres langues, voir le site web pour les autres langues disponibles. Seule la dernière version de ces documents doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions de placement. La synthèse des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici et sur www.assetmanagement.pictet sous la rubrique « Ressources » en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentatif est Pictet Asset Management S.A. et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les fonds auxquels faisait référence le présent document étaient adaptés à chaque investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de ses connaissances et de son expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou de recourir aux conseils spécifiques d'un professionnel de la branche. Les 10 principales positions ne représentent pas l'intégralité du portefeuille. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir, et vous ne devez pas supposer qu'un investissement dans les titres énumérés a été ou sera rentable. Toute référence à un classement ou à une récompense n'apporte aucune garantie de performances futures et n'est pas constante dans le temps. Pour les catégories d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise dans laquelle la catégorie d'actions est libellée. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées («VNI non traitables») dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la catégorie d'actions (dans la devise de la catégorie), avec dividendes réinvestis (dans le cas des catégories d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'est pas prise en compte. A titre d'exemple de calcul des frais de souscription, si un investisseur investit EUR 1000 dans un fonds assorti de frais de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier des frais de souscription à hauteur d'EUR 47,62 sur le montant de son investissement. Par conséquent, la valeur des actions souscrites s'élèvera en réalité à EUR 952,38. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par votre dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les frais ou charges d'exploitation et il vous est impossible d'y investir. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques et des objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs.Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management.Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne s'en trouvent

Information importante destinée aux investisseurs domiciliés ou résidant au Royaume-Uni

This marketing material is issued by the Fund Management Company, Pictet Asset Management (Europe) S.A., a company authorized and regulated by the Autorité luxembourgeoise de réglementation, «Commission de Surveillance du Secteur Financiers». It is neither directed to, nor intended for distribution or use by, any person or entity who is a citizen or resident of or located in any locality, state, country or jurisdiction where such distribution, publication, availability or use would be contrary to law or regulation. The information and data presented in this document are not to be considered as an offer or solicitation to buy, sell or subscribe to any securities or financial instruments or services. It cannot be used as a basis for subscription and does not form part of a contract. The latest version of the fund's prospectus, Pre-Contractual Template (PCT) when applicable, Key Investor Information Document (KIID), annual and semi- annual reports must be read before investing. They are available free of charge in English on www.assetmanagement.pictet or in paper copy at Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, or at the office of the Fund local agent, distributor or centralizing agent if any. The KIID is also available in the local language of each country where the compartment is registered. The prospectus, the PCT and the annual and semi-annual reports may also be available in other languages, please refer to the website for other available languages. Only the latest version of these documents may be relied upon as the basis for investment decisions. The summary of investors rights (in English and in the different languages of our website) is available here and at www.assetmanagement.pictet under the heading ""Resources"", at the bottom of the page. The list of countries where the Fund is registered can be obtained at all times from Pictet Asset Management (Europe) S.A., which may decide to terminate the arrangements made for the marketing of the Fund or compartments of the Fund in any given country. In Switzerland, the representative agent is Pictet Asset Management S.A. and the paying agent is Banque Pictet & Cie S.A. Pictet Asset Management (Europe) S.A. has not taken any steps to ensure that the securities referred to in this document are suitable for any particular investor and this document is not to be relied upon in substitution for the exercise of independent judgment. Tax treatment depends on the individual circumstances of each investor and may be subject to change in the future. Before making any investment decision, investors are recommended to ascertain if this investment is suitable for them in light of their financial knowledge and experience, investment goals and financial situation, or to obtain specific advice from an industry professional. Top 10 holdings do not represent the full portfolio. There is no guarantee that these securities will be held in the future and you should not assume that investment in the securities listed was, or will be profitable. Any reference to a ranking, a rating or an award provides no guarantee for future performance results and is not constant over time. For hedged share classes, only the compartment's consolidation currency is hedged into the share class currency. Foreign exchange exposure, resulting from assets in the portfolio which are not denominated in the consolidation currency, can remain. NAVs relating to dates on which shares are not issued or redeemed ("non-trading NAVs"") in your country may be published here. They can only be used for statistical performance measurements and calculations or commission calculations and cannot under any circumstances be used as a basis for subscription or redemption orders. Performance is shown based on the share class NAV per share (in the share class currency) with dividends reinvested (for distributing share classes), including actual ongoing charges, and excluding subscription/redemption fees and taxes borne by the investor. Inflation was not taken into account. As a subscription fee calculation example, if an investor invests EUR 1000 in a fund with a subscription fee of 5%, he will pay to his financial intermediary EUR 47.62 on his investment amount, resulting with a subscribed amount of EUR 952.38 in fund shares. In addition, potential account keeping costs (by your custodian) may reduce the performance. Indices do not include fees or operating expenses and you cannot invest in them.The decision to invest in the promoted fund should take into account all the characteristics or objectives of the promoted fund as described in its prospectus, or in the information which is to be disclosed to investors.Pictet Asset Management retains full discretion over the implementation of exclusion criteria and reserves the right to deviate from third-party information on a case-by-case basis. For more information, please refer to the Pictet Asset Management Responsible Investment Policy.For passive strategies exclusions are implemented to the extent portfolio structure, weight deviations, volatility and performance are not materially affected.